



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

officines

Question écrite n° 92480

Texte de la question

M. Jean-Paul Garraud appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le rapport Rioli intitulé « le pharmacien d'officine dans le parcours de soins ». Plus d'une année s'est écoulée et les pharmaciens ne perçoivent aucune avancée. L'économie se dégrade au point que le maillage géo-démographique avec un accès rapide aux médicaments pour tous est menacé. Il souhaite par conséquent connaître les réponses envisagées suite aux préconisations du rapport précité, notamment en ce qui concerne la mise en place des nouvelles missions du pharmacien, le décret relatif au « pharmacien correspondant » attendu depuis juillet dernier, les travaux sur l'évolution des nouveaux modes de rémunération, et l'avenir des pharmacies pilotes apparemment difficiles à mettre en place avec les ARS. Il souhaite également avoir des précisions sur un autre rapport sur les expérimentations menées dans les EHPAD qui a été réalisé par son ministère.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Garraud](#)

Circonscription : Gironde (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92480

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 novembre 2010, page 11912

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)